

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°40-2023-272

PUBLIÉ LE 1 DÉCEMBRE 2023

# Sommaire

**Direction départementale des finances publiques / Secrétariat Direction**

40-2023-12-01-00001 - Arrêté de composition CDVL (4 pages)

Page 3

Direction départementale des finances  
publiques

40-2023-12-01-00001

Arrêté de composition CDVL



# PRÉFET DES LANDES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Arrêté modifiant l'arrêté n°DDFIP-40-2022-06-27-00001 publié le 28/06/2022 portant composition de la commission départementale des valeurs locatives des Landes**

**LA PRÉFÈTE DES LANDES**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code général des impôts, notamment son article 1650 B ;

VU l'annexe II au code général des impôts, notamment ses articles 371 ter I à 371 ter K ;

VU la délibération du 23/07/2021 du conseil départemental des Landes portant désignation des représentants du conseil départemental auprès de la commission départementale des valeurs locatives du département des Landes et de leurs suppléants ;

VU la lettre du 29/10/2021 de l'association départementale des maires procédant à la désignation des représentants des maires et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre auprès de la commission départementale des valeurs locatives du département des Landes ainsi que de leurs suppléants ;

VU l'arrêté n°DDFIP-40-2023-11-23-00002 publié le 27/11/2023 portant désignation des représentants des contribuables au sein de la commission départementale des valeurs locatives du département des Landes ainsi que de leurs suppléants, après consultation de la chambre de commerce et d'industrie des Landes, de la chambre de métiers et de l'artisanat des Landes, des organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives et des organisations représentatives des professions libérales du département des Landes ;

Considérant qu'il est procédé à une nouvelle désignation lorsqu'un des membres de la commission ou son suppléant démissionne, perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné ou est hors d'état d'exercer ses fonctions ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants du conseil départemental au sein de la commission départementale des valeurs locatives s'élève à 2 ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des maires est de 4 ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre est de 4 ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des contribuables s'élève à 9 ;

Considérant qu'il y a lieu de fixer la liste des membres de la commission départementale des valeurs locatives du département des Landes dans les conditions prévues aux articles 371 ter I à 371 ter K de l'annexe II au code général des impôts susvisé ;

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

L'arrêté n° DDFIP-40-2022-06-27-00001 publié le 28/06/2022 est modifié comme suit, en son article 1er :

Mme Émilie GACHAN, commissaire suppléant, représentante des contribuables est désignée en remplacement de M. Patrice LARTIGUE ;

M. Patrice LARTIGUE, commissaire titulaire, représentant des contribuables, est désigné en remplacement de Mme Guylaine GAUZERE ;

### **ARTICLE 2 :**

La commission départementale des valeurs locatives du département des Landes en formation plénière est composée comme suit :

#### **AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :**

Titulaires	Suppléants
Paul CARRERE	Henri BEDAT
Christine FOURNADET	Cyril GAYSSOT

#### **AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES MAIRES :**

Titulaires	Suppléants
Marie-Thérèse LIBIER	Anne-Marie LAILHEUGUE
Didier PAULIAT	Jean-Guy BACHÉ
Marie-Françoise NADAU	Jacques DURAND
Jean-Michel DUCLAVÉ	Virginie CLAVÉ

#### **AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE A FISCALITÉ PROPRE :**

Titulaires	Suppléants
Philippe BRETHERS	Lambert GIJSBERS

Hervé BAYARD	Michel GARCIA
Benoit DARETS	Eric LAHILLADE
Hikmat CHAHINE	Pascal LAVIGNE

**AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES CONTRIBUABLES :**

Titulaires	Suppléants
Quitterie DELFOUR	Régis ROY
Philippe SILVEIRA MORAIS	Frédéric PETITTEVILLE
Gabriel GROSJEAN	Michel LARROUQUIS
Marie-Carmen LAVIELLE	Hervé CARREL
Patrice LARTIGUE	Émilie GACHAN
Eric CADOT	Jacques FOURRE
Vitor DE JESUS PEREIRA	Jean DULAMON
Marie-Claire DUPRAT	Jean-Paul DARSAUT
Thomas MARBAT	Nicolas NÉRIN

**ARTICLE 3 :**

Le Secrétaire général et le Directeur départemental des finances publiques des Landes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Landes,

**LA PRÉFÈTE DES LANDES**



Françoise TAHÉRI

2023